

Document de travail 13

Original: anglais

Accroître la participation des Océaniens à l'évaluation des stocks océaniques

*Document établi par Shelton Harley,
Directeur de recherche halieutique (évaluation et modélisation des stocks)
Programme pêche hauturière de la CPS*



ACCROITRE LA PARTICIPATION DES OCEANIENS A L'ÉVALUATION DES STOCKS OCEANIQUES

Objet

1. Le présent document a pour objet de :
 - répondre aux préoccupations exprimées lors de précédentes conférences des directeurs des pêches ainsi que dans l'évaluation indépendante de la Division ressources marines, réalisée en 2009, quant au fait que les Océaniens ne sont pas suffisamment associés aux travaux d'évaluation des stocks halieutiques océaniques ;
 - présenter différentes modalités d'intervention potentielles en vue du renforcement des capacités dans ce domaine ;
 - inviter les directeurs des pêches à approuver une proposition de projet sur quatre ans, en vue de sa présentation au CRGA et à des bailleurs de fonds potentiels, qui vise à : 1) développer les connaissances des agents des services des pêches des pays insulaires océaniques en matière d'évaluation des stocks régionaux ; et 2) créer des filières pour ceux d'entre eux qui souhaiteraient faire carrière dans ce domaine.

Introduction

2. Le fait que les agents des services des pêches océaniques ne participent pas aux évaluations des stocks océaniques est jugé préoccupant ; la question a déjà été soulevée lors de précédentes conférences des directeurs des pêches, de même que dans l'évaluation indépendante de la Division ressources marines réalisée en 2006 ; cette préoccupation est partagée par les agents du Programme pêche hauturière.
3. Dans l'optique de faire évoluer la situation, le Programme pêche hauturière a commencé par proposer aux agents des services des pêches des États et Territoires insulaires océaniques des ateliers de formation sur la lecture et l'interprétation des résultats des évaluations régionales de stocks. Ces ateliers ont été étayés par des stages en détachement de courte durée à la CPS, où les agents du Programme pêche hauturière ont travaillé en collaboration avec les agents des services des pêches océaniques sur des problèmes d'intérêt pour leur pays. Ces formations interactives étaient une étape essentielle visant à favoriser le développement des capacités d'évaluation des stocks dans les États et Territoires insulaires océaniques.
4. La question a fait l'objet d'un document présenté en 2012 lors de la consultation informelle des directeurs des pêches. Les financements dont le Programme pêche hauturière disposait alors pour organiser des ateliers nationaux de soutien et de formation étaient très limités. Nous présentons cette année une version actualisée du document de 2012, le Programme étant aujourd'hui mieux à même d'appuyer certaines de ces initiatives, en mettant davantage l'accent sur le développement des compétences dans des domaines ne bénéficiant actuellement d'aucun financement.
5. Il est proposé ici de mettre en place des programmes de formation visant à développer les connaissances des agents des services des pêches océaniques en matière d'évaluation régionale de stocks, et à accroître leur participation à l'élaboration de complexes évaluations quantitatives des stocks. La proposition prévoit la création, au sein de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS, d'un poste de Coordonnateur de la formation dont le titulaire sera chargé d'assurer la liaison entre le personnel technique assurant les formations et les bailleurs de fonds et organisations régionales concernées, à l'exemple de l'Université du Pacifique Sud (USP). Il s'attachera par ailleurs, en collaboration avec le Conseiller en suivi-évaluation et partage des enseignements, à évaluer le degré d'efficacité et d'efficience des actions de développement des compétences proposées. Plusieurs modalités d'intervention sont envisagées (voir le résumé des activités proposées à l'Annexe I).

6. La suite du document passe brièvement en revue les modalités d'intervention proposées en vue du renforcement des capacités, précise le volume probable des financements nécessaires à la mise en œuvre de ces initiatives, définit les résultats escomptés, et recense les quelques risques qui pourraient être rencontrés.

Ateliers de formation à l'évaluation des stocks

7. Des ateliers d'évaluation des stocks sont proposés depuis 2006, leur financement étant assuré par des sources très diverses d'année en année. Les ateliers visent à « développer les compétences des agents des pêches des États et Territoires insulaires océaniques afin qu'ils puissent : 1) comprendre les évaluations régionales de stocks, en interpréter les résultats, et les communiquer aux gestionnaires des pêches des pays océaniques ; et 2) participer pleinement et utilement aux travaux de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC) et des réunions connexes de son Comité scientifique ».
8. Les ateliers ont atteint les objectifs visés à tous les égards. Ainsi, d'anciens stagiaires occupent désormais des postes de responsabilité (de coordonnateur, par exemple) au sein du Comité scientifique de la WCPFC, ou ont poursuivi leurs études. Les ateliers ont acquis une telle popularité que de nombreux pays océaniques — et même des pays non membres de la CPS — mobilisent eux-mêmes des fonds pour garantir la participation d'agents de leur service des pêches. Ces ateliers ne portent pas sur la réalisation des évaluations à proprement parler, mais visent plutôt à fournir des outils permettant d'évaluer et d'interpréter d'un œil critique les résultats qui s'en dégagent.
9. Ces ateliers sont utiles non seulement pour les agents des services des pêches océaniques désireux de réaliser des travaux complémentaires d'évaluation des stocks, mais aussi pour ceux qui privilégient une carrière dans la gestion des pêches ou l'application de la législation halieutique, mais souhaitent avoir une compréhension globale des évaluations régionales de stocks.
10. Deux ateliers ont été mis au point : le premier porte sur les principes fondamentaux qui sous-tendent l'évaluation des stocks, tandis que le second aborde des aspects plus pointus des évaluations régionales (par exemple les principales hypothèses et faiblesses). La performance de chaque participant a fait l'objet d'un suivi reposant sur des contrôles notés et, certaines années, des exercices ont été proposés en ligne pour que les participants puissent actualiser leurs connaissances tout au long de l'année. Les ateliers ont jusqu'ici été programmés quelques semaines avant la réunion du Comité scientifique de la WCPFC afin de faciliter la participation des pays membres aux travaux de cette assemblée.
11. Deux difficultés ont été rencontrées dans l'organisation de ces ateliers : 1) la recherche de financements : il a souvent été nécessaire de solliciter plusieurs bailleurs de fonds pour financer la participation de tous les pays membres de la CPS. Les agents de la CPS ont consacré un temps considérable à l'élaboration de demandes de financement et à la rédaction des rapports adressés aux bailleurs après la tenue des ateliers ; 2) l'élaboration des supports de formation : si d'importantes ressources ont été mobilisées chaque année pour mettre à jour les supports de formation et rendre compte des dernières évaluations des stocks, le temps a souvent manqué pour s'intéresser à la façon de présenter ces outils didactiques.
12. Des financements (d'un montant de 60 000 UCOM) sont disponibles pour la période 2015–2019 au titre de la deuxième phase du Projet océanique de gestion de la pêche hauturière, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Ils devraient permettre de couvrir en majeure partie, mais pas intégralement, les frais de participation des pays membres de la CPS. Pour autant, les fonds reçus au titre du projet ne suffiront pas à financer la réalisation des supports didactiques.

13. Lors de précédentes conférences des directeurs des pêches, il nous a été demandé d'étudier la possibilité d'intégrer l'atelier de formation à l'évaluation des stocks à un programme d'enseignement formel relevant de l'USP et débouchant sur l'octroi d'un « crédit » aux personnes ayant obtenu des notes satisfaisantes à l'issue de l'atelier. L'objectif est de mener à bien cette phase de transition au cours de la période couverte par le projet du FEM, d'autant que l'USP figure parmi les partenaires proposés dans la note d'orientation sur les pêches préparée aux fins d'une demande de financement au titre du 11^e FED. Des fonds destinés au recrutement d'un conseiller pédagogique ont été inscrits au budget afin de faciliter cette transition.

Ateliers de formation à l'analyse des données

14. Alors que les ateliers sur l'évaluation des stocks ont surtout pour objectif de favoriser une meilleure compréhension de cette question, les ateliers sur l'analyse des données offrent une formation pratique aux nouveaux outils et techniques.
15. Il faut impérativement que les participants aux ateliers d'analyse des données soient en mesure d'appliquer régulièrement leurs nouvelles compétences dans leur cadre professionnel. C'est pourquoi ces ateliers doivent être réservés aux agents des services des pêches océaniques désireux de continuer à travailler dans le domaine de l'évaluation des stocks, à l'exclusion de ceux qui s'intéressent plutôt à d'autres aspects de la pêche.
16. Il est prévu de confier la conduite de ces ateliers principalement à des consultants en statistique extérieurs (par exemple des professeurs d'université), qui s'appuieront toutefois sur des exemples en rapport avec les ressources hauturières de la région. Les participants travailleront essentiellement avec R, un logiciel statistique gratuit¹ qui se trouve être le plus utilisé dans le monde, et qu'emploient quotidiennement les chercheurs en modélisation et en évaluation des stocks du Programme pêche hauturière.
17. Nous proposons de présélectionner les candidats pour pouvoir élaborer des supports pédagogiques d'un niveau approprié. Selon la demande, nous envisageons d'organiser des ateliers dans les domaines suivants : a) introduction à la statistique ; b) analyse des données halieutiques (par exemple les modèles linéaires) ; et c) introduction à l'évaluation des stocks (probablement pas avant la troisième année de formation). Des exercices seront mis au point pour la totalité de l'année.

Stages en détachement de courte durée

18. À l'origine, ces stages étaient effectués dans le cadre de l'élaboration de rapports nationaux sur l'état des stocks de thonidés, et donnaient à un agent du service des pêches d'un État ou Territoire de la région la possibilité de travailler sur différents aspects de ces rapports en étroite collaboration avec les agents du Programme pêche hauturière. Les modalités de collaboration avec les pays membres permettent aujourd'hui d'aborder pendant ces stages toute question mineure, mais d'intérêt national, à condition qu'elle puisse être réglée dans le temps disponible.
19. Du fait de leur brièveté, ces stages n'offrent guère la possibilité d'assimiler de nouveaux concepts ou méthodologies (par exemple de nouveaux logiciels), mais donnent cependant à l'agent concerné l'occasion d'appliquer ses nouvelles compétences, et d'avoir un retour d'information personnalisé dans un contexte de collaboration professionnelle. Ces stages permettent de construire des relations, et d'acquérir une plus grande maîtrise de la communication et de l'élaboration de questions scientifiques. Comme les ateliers d'évaluation des stocks, ils contribuent à développer l'aptitude à l'analyse/recherche scientifique, que l'agent des pêches concerné ait ou non l'intention de travailler à l'analyse quantitative des données halieutiques.

¹ www.r-project.org

Stages en détachement de longue durée

20. Il est d'autant plus facile d'acquérir des compétences que l'on a la possibilité de les appliquer fréquemment. À la différence des stages de courte durée, les détachements prolongés (par exemple de six mois) permettent de consolider les nouveaux acquis. Les stages de longue durée devraient être réservés aux agents des États et Territoires insulaires océaniques qui souhaitent se spécialiser dans l'évaluation des stocks, à l'exclusion de ceux qui sont plutôt intéressés par d'autres aspects de la pêche. Comme le temps le permet, les agents détachés pour des périodes plus longues peuvent s'attendre à travailler sur de grands projets, probablement de portée régionale, et à se former à l'exploitation des outils logiciels utilisés dans le cadre du Programme pêche hauturière. Un détachement de ce type serait très probablement couronné par la rédaction d'un article scientifique ou d'un document présenté au Comité scientifique de la WCPFC.
21. Les Océaniques visés ici relèvent d'au moins deux catégories :
- des agents des services des pêches déjà en poste, qui sont libérés² de leurs fonctions pour six mois ; ou
 - de jeunes diplômé(e)s, de premier ou deuxième cycle universitaire, qui suivent une formation spécialisée et ambitionnent d'occuper un poste dans un service national des pêches ou une organisation régionale.

Appui aux étudiants de deuxième cycle universitaire

22. Certaines compétences en évaluation des stocks et analyse des données peuvent être imparties durant les ateliers et les stages en détachement visés ci-dessus, mais la maîtrise requise à un poste spécialisé à temps plein passe par l'achèvement d'études de deuxième cycle universitaire³. Ces études permettent de s'immerger dans l'acquisition de nouvelles compétences et techniques au moyen d'une combinaison de cours théoriques et de travaux de recherche, sans omettre la collaboration avec d'autres étudiants et l'apprentissage mutuel. C'est un engagement majeur, sur le plan tant personnel que financier, mais il est porteur d'avantages à long terme pour la région.
23. Les Océaniques présentant les qualifications requises peuvent solliciter des bourses au titre de nombreux programmes bilatéraux proposés par des pays donateurs. D'après notre expérience, les étudiants de deuxième cycle universitaire ayant un bon niveau peuvent aisément trouver des financements en vue de projets de recherche halieutique ; ainsi, les directeurs d'études potentiels ont généralement des fonds et des projets pour lesquels ils recherchent activement la collaboration de diplômés de ce type.
24. Notre proposition n'a pas pour objet de donner à la CPS un rôle direct dans la recherche de financements pour des études de deuxième cycle universitaire ; son rôle serait plutôt d'apporter un soutien tel que :
- des recommandations auprès d'écoles ou de conseillers spécifiques correspondant aux études visées par les étudiants ;
 - un rôle consultatif, formel ou informel, dans le cadre de comités de supervision ; et d
 - des financements en vue de l'organisation de visites d'étude à la CPS.

² Il faut notamment déterminer s'il s'agit d'affectations rémunérées auprès de la CPS, dans le cadre de congés pris par l'agent concerné, ou de détachements durant lesquels l'agent conserve son salaire dans son pays d'origine, la CPS ne versant que son indemnité journalière de subsistance.

³ Les agents du Programme pêche hauturière spécialisés en évaluation des stocks sont tous titulaires d'un doctorat en évaluation des stocks ou d'un master, et justifient d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans.

25. D'après notre expérience, les liens que les étudiants de deuxième cycle peuvent entretenir avec des spécialistes en activité sont inestimables. Ils ont ainsi des retours d'information sur leurs thèmes de recherche, ce qui leur permet de rester alignés sur les besoins actuels de la région. Ils nouent aussi des relations professionnelles qui trouvent leur utilité une fois leurs études achevées. Par ailleurs, il est essentiel de tisser et de maintenir des contacts professionnels dans la région, car les spécialistes de l'analyse quantitative des ressources halieutiques sont très recherchés dans le monde.

Résultats escomptés

26. Les activités proposées ont essentiellement un double objectif : « accroître la participation des Océaniens à l'évaluation quantitative des ressources halieutiques océaniques », et « favoriser une meilleure compréhension de l'évaluation des stocks et de l'analyse des données de la part des personnes qui ne travaillent pas directement dans ce domaine ». Plusieurs indicateurs pourraient être évalués à la fin du projet, notamment⁴ :
- le nombre de participants chargés de mission au sein du Comité scientifique de la WCPFC ;
 - le nombre de participants occupant des postes d'analyste dans les services nationaux (pas seulement dans le domaine des pêches) ;
 - le nombre de participants poursuivant des études de premier ou deuxième cycle universitaire ; et
 - le nombre de participants occupant des postes d'évaluation des stocks et d'analyse des données au sein du Programme pêche hauturière.
27. Nous proposons d'allouer des ressources dédiées au suivi et à l'évaluation des retombées des actions proposées de renforcement des capacités. Il s'agirait principalement de : a) recueillir des informations détaillées sur tous les participants ; b) assurer un suivi annuel de l'évolution de leur carrière ; et c) conduire des entretiens avec l'ensemble des participants en vue d'établir l'utilité de la formation et son rôle dans leurs orientations de carrière. Les travaux comprendraient aussi l'élaboration de demandes de financement et de rapports sur le projet. Les données statistiques collectées dans ce cadre seraient ventilées par sexe.

⁴ Il convient de noter que les résultats escomptés interviendront, pour beaucoup, sur des périodes de plus de quatre ans.

Risques pesant sur les résultats escomptés

28. Ce programme de renforcement des capacités ne donnera les résultats visés que s'il remporte l'adhésion des participants, ainsi que des services des pêches dont ils relèvent. Le tableau ci-après récapitule les principaux risques que ce projet pourrait comporter, et présente des solutions possibles.

Risque	Problème	Mesure d'atténuation
Impossibilité de participer au programme	Les services des pêches ont généralement des effectifs restreints, la plupart des agents assumant de multiples fonctions. Les agents remplissant les critères requis pourraient ne pas être libérés pour suivre des formations.	Obtenir l'adhésion de principe des directeurs des pêches et du CRGA pour le projet.
Impossibilité d'appliquer les nouvelles compétences	Pour les raisons mentionnées ci-dessus, les occasions d'effectuer des analyses scientifiques et d'appliquer les compétences acquises pourraient être limitées.	Offrir des modules d'exercice en ligne que les participants peuvent faire à domicile pour se maintenir à niveau.
Réorientation de carrière	Les jeunes changent souvent d'emploi ou se réorientent.	La possibilité de participer à des programmes de renforcement des capacités devrait contribuer à les inciter à demeurer dans le secteur de la pêche.
Départ des agents formés (qui quittent le pays ou le secteur de la pêche)	Les chercheurs spécialisés en évaluation des stocks halieutiques sont en très forte demande dans le monde, et d'autres services publics, voire le secteur privé, pourraient les solliciter du fait de leurs compétences en analyse quantitative.	Compte tenu de la valeur croissante des ressources halieutiques, les possibilités d'emploi à des postes de recherche devraient se multiplier, si tant est que les services des pêches offrent des niveaux de rémunération compétitifs.

29. Pendant toute la durée du projet, les activités de suivi et d'évaluation que nous proposons d'engager nous permettront de maintenir un contact étroit avec tous les stagiaires, ainsi qu'avec les délégués du Comité scientifique de la WCPFC (qui n'auraient pas participé aux formations). Nous serons dès lors en mesure d'évaluer les différents facteurs contribuant à la réussite du projet.

Budget

30. Un projet de budget sur quatre ans est présenté aux fins des activités proposées à l'annexe II, tandis que le budget global est résumé ci-dessous. Il n'est exposé qu'à titre indicatif, la CPS ayant entrepris de revoir ses modalités de recouvrement des coûts liés aux projets. Le budget total, qui couvre le temps de travail du personnel, les coûts relatifs à la participation des stagiaires, les missions de consultants et le matériel, s'établit à 1,9 million d'UCOM sur quatre ans.

Poste	UCOM
Personnel de la CPS	520 000
Ateliers d'évaluation des stocks*	210 000
Ateliers d'analyse des données	296 000
Stages en détachement de courte durée	80 000
Stages en détachement de longue durée	480 000
Visites d'étude	40 000
Matériel	40 000
Sous-total	1 666 000
Frais de gestion des projets par la CPS @ 15 %	249 900
TOTAL	1 915 900
Moyenne annuelle	478 975

* Il est à noter que des financements annuels d'un montant de 60 000 UCOM sont disponibles au titre du Projet océanique de gestion de la pêche hauturière, financé par le FEM.

31. Aucun bailleur particulier n'a encore été pressenti en vue de cette proposition ; il est toutefois envisageable de rattacher celle-ci à des problématiques nouvelles et d'actualité, telles que l'application du principe de précaution dans le secteur de la pêche (par exemple les points de référence). Même s'il est souhaitable de faire financer ce type de projet par un seul et unique bailleur, il est probable que différentes sources de financement devront être sollicitées, ce qui augmentera les coûts prévus ci-dessus au titre de l'élaboration des rapports.

Conclusions

32. Les directeurs des pêches sont invités à :

- réitérer l'importance et la forte priorité accordées au renforcement des capacités et à la formation dans le domaine de l'évaluation des stocks halieutiques océaniques ;
- recommander à la CPS de rechercher un appui en vue du financement des activités proposées ; et à
- donner des instructions à la CPS sur les activités à privilégier pour le cas où les financements nécessaires ne pourraient être mobilisés en totalité.

Annexe I —Résumé des modalités d'intervention pour le renforcement des capacités

Modalité	Objectif	Volume annuel	Ressources requises
Ateliers de formation à l'évaluation des stocks	Favoriser une meilleure compréhension des notions d'évaluation des stocks et de l'interprétation des résultats des modèles. Aider les agents des services des pêches des États et Territoires insulaires océaniques à poser les bonnes questions scientifiques, et à tenir compte des résultats des évaluations régionales de stocks dans les processus nationaux de gestion des pêches.	Deux ateliers d'une semaine, avec dix participants chaque fois.	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance des participants. • Deux agents chargés de l'élaboration des supports pédagogiques. • Recrutement d'un consultant chargé d'adapter les supports de formation aux méthodes d'enseignement actuelles. • Recrutement d'un consultant pour mettre en ligne les exercices de mise à niveau. • Soutien administratif pour la recherche de financements auprès des bailleurs, l'organisation des voyages et la préparation des rapports aux donateurs en fin de projet.
Ateliers de formation à l'analyse des données	Inculquer des connaissances et une pratique élémentaires de la statistique, en se fondant sur les progiciels statistiques communément utilisés, pour permettre aux agents des services des pêches des États et Territoires insulaires océaniques intéressés par la question de procéder à des analyses statistiques des données sur la pêche.	Un ou deux ateliers de courte durée (deux ou trois jours) organisés chaque année au profit de six à huit participants.	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance des participants. • Recrutement d'un consultant chargé d'animer les ateliers. • Un membre du personnel chargé de travailler avec le consultant à l'élaboration de supports de formation (exemples de travail) ayant un intérêt direct pour les participants.

Annexe I (suite)

Modalité	Objectif	Volume annuel	Ressources requises
Stages en détachement de courte durée	Acquérir une bonne compréhension de la réflexion et des étapes techniques entrant dans l'analyse d'une question spécifique. L'accent sera mis sur la démarche scientifique et sur la rédaction. Les travaux reposeront sur les outils d'analyse dont dispose le stagiaire, car la brièveté du détachement ne permet pas d'assimiler de nouveaux outils.	Trois stages de deux semaines.	<ul style="list-style-type: none"> Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance des participants. Un membre du personnel chargé de travailler avec les participants.
Stages en détachement de longue durée	Acquérir de nouvelles techniques d'analyse ou d'évaluation des stocks au fil de travaux d'analyse de grande envergure (régionale).	Deux stages de six mois.	<ul style="list-style-type: none"> Coûts de participation — voyage, salaire. Un membre du personnel chargé de travailler avec les participants.
Soutien consultatif aux étudiants diplômés	Les études universitaires sont le moyen de choix pour apprendre et développer de nouvelles compétences d'analyse et d'évaluation ; elles permettent notamment d'appliquer ces techniques sur des périodes prolongées. Le Programme pêche hauturière prodiguerait des conseils et favoriserait les mises en relation pour identifier les meilleurs cycles d'études, puis tiendrait un rôle de conseil, formel ou informel, auprès de l'étudiant tout au long de ses études.	Deux étudiants par an, mais cette activité pourrait être combinée avec les stages de courte ou longue durée mentionnés ci-dessus.	<ul style="list-style-type: none"> La recherche de financements incomberait aux étudiants, avec l'aide de la CPS s'il y a lieu. Des fonds seraient disponibles en vue de visites d'étude auprès de la CPS. Ce soutien consultatif pourrait être apporté par différents agents du Programme pêche hauturière, selon le domaine de recherche.

ANNEXE II: PROPOSITION DE BUDGET SUR QUATRE ANS

Poste	Coût en UCOM				TOTAL
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	
Personnel de la CPS					
Supervision du projet	25 000	25 000	25 000	25 000	100 000
Coordonnateur de la formation	90 000	90 000	90 000	90 000	360 000
Suivi et évaluation	15 000	15 000	15 000	15 000	60 000
<i>Sous-total</i>	<i>130 000</i>	<i>130 000</i>	<i>130 000</i>	<i>130 000</i>	<i>520 000</i>
Ateliers d'évaluation des stocks					
Frais de déplacement des participants	30 000	30 000	30 000	30 000	120 000
Supports didactiques	5 000	5 000	5 000	5 000	20 000
Recrutement de consultants : enseignement et site en ligne	25 000	15 000	15 000	15 000	70 000
<i>Sous-total</i>	<i>60 000</i>	<i>50 000</i>	<i>50 000</i>	<i>50 000</i>	<i>210 000</i>
Ateliers d'analyse des données					
Coûts de participation	60 000	60 000	60 000	60 000	240 000
Recrutement d'un consultant en statistique	20 000	12 000	12 000	12 000	56 000
<i>Sous-total</i>	<i>80 000</i>	<i>72 000</i>	<i>72 000</i>	<i>72 000</i>	<i>296 000</i>
Stages en détachement de courte durée					
Coûts de participation	20 000	20 000	20 000	20 000	80 000
<i>Sous-total</i>	<i>20 000</i>	<i>20 000</i>	<i>20 000</i>	<i>20 000</i>	<i>80 000</i>
Stages en détachement de longue durée					
Coûts de participation	120 000	120 000	120 000	120 000	480 000
<i>Sous-total</i>	<i>120 000</i>	<i>120 000</i>	<i>120 000</i>	<i>120 000</i>	<i>480 000</i>
Soutien aux étudiants diplômés					
Visites d'étude	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
<i>Sous-total</i>	<i>10 000</i>	<i>10 000</i>	<i>10 000</i>	<i>10 000</i>	<i>40 000</i>
Matériel (informatique et impression)					
Matériel	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
<i>Sous-total</i>	<i>10 000</i>	<i>10 000</i>	<i>10 000</i>	<i>10 000</i>	<i>40 000</i>
<i>Sous-total — frais de fonctionnement</i>	<i>430 000</i>	<i>412 000</i>	<i>412 000</i>	<i>412 000</i>	<i>1 666 000</i>
Frais de gestion des projets par la CPS @ 15 %	64 500	61 800	61 800	61 800	249 900
Total	494 500	473 800	473 800	473 800	1 915 900